

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RHUIS
DU LUNDI 18 JANVIER 2021**

Date de la convocation : 11 janvier 2021

Date de l'affichage : 08 février 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 11 PRÉSENTS : 10 VOTANTS : 11

L'an deux mille vingt et un, le-dix-huit janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Rhuis s'est réuni, en la salle du Conseil 24 Grande Rue 60 410 Rhuis, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GOYARD, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jean-François GOYARD, Maire,
Xavier BERNARD, Marie-Thérèse PARASKEVAS, Jean Paul FÉLIX, Louisiane DUCHATEAU, Michel DUCHOSSOY, Virginie FERRET-COURTEL, Caroline HOFFERT, Antoine DAVÈNE de ROBERVAL, Thierry SEUTIN, conseillers municipaux.

ABSENT :

Jennifer MONTEIRO a donné pouvoir à Caroline HOFFERT.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18 heures 30 minutes.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

À l'unanimité, Monsieur Antoine DAVÈNE de ROBERVAL est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 1 POUR LE DEPLOIEMENT DE LA VIDEO-PROTECTION

Monsieur GOYARD demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation d'effectuer une demande de subvention pour le déploiement de la vidéo-protection.

Monsieur GOYARD met au vote et le Conseil Municipal **AUTORISE** à l'unanimité le Maire à effectuer une demande de subvention pour le déploiement de la vidéo-protection et à l'autoriser à signer tous les documents s'y afférents.

DELIBERATION N°2 POUR LE RENFORCEMENT ET L'INTEGRATION DES RESEAUX B.T, E. P, F. T

Monsieur GOYARD demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation d'effectuer une demande de subvention pour le renforcement et l'intégration des réseaux électriques, de télécommunication et fibre optique pour la portion Chemin de Catillon à la D123 et la portion Chemin du Joncqoy entre le moulin et le numéro 5 et à l'autoriser à signer tous les documents s'y afférents.

Monsieur GOYARD met au vote et le Conseil Municipal **AUTORISE** à l'unanimité le Maire à effectuer une demande de subvention pour le renforcement et l'intégration des réseaux électriques, de télécommunication et fibre optique pour la portion Chemin de Catillon à la D123 et la portion Chemin du Joncqoy entre le moulin et le numéro 5 et à l'autoriser à signer tous les documents s'y afférents.

J.F.G
2

DELIBERATION N°3 POUR LA SORTIE DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE D'UN TABLEAU REPRESENTANT L'ASSOMPTION.

Monsieur le Maire Jean-François GOYARD informe que dans l'église, un tableau intitulé l'Assomption, nécessite des travaux de restauration importants compte tenu de son état.

Le diocèse en la personne de l'Abbé Alexandre HURAND, a déclaré par écrit que ce tableau ne servait plus à l'exercice du culte.

Afin de confier ce tableau à une association qui fera la restauration, il est nécessaire de sortir ce dernier du domaine public de la commune et de l'affecter au domaine privé.

Monsieur Jean-François GOYARD conformément à l'article L 2141.1 du CG3P demande au Conseil municipal d'approuver la sortie du domaine public du tableau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et **APPROUVE** à l'unanimité l'autorisation de sortir ce tableau du domaine public.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Marie-Thérèse PARASKEVAS informe le conseil municipal de l'importance de mettre en place les procédures concernant le respect de la loi sur la protection des données personnelles. (R.G.P.D.)

Monsieur le Maire Jean-François GOYARD indique que la population de la commune à compter du 01 janvier 2021 est de 146 personnes.

Le prochain conseil est prévue le jeudi 08 avril 2021 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20H00.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois, et an susdit.

Le Maire
Jean-François GOYARD

